



Sortie "Randonnée" en Angleterre

Mercredi 1^{er} mai 2019

Rendez-vous au terminal ferry de Calais à 6h30 pour l'enregistrement, les contrôles aux frontières et l'embarquement piétons sur le ferry Calais-Douvres.

Randonnée pédestre de 26 kms* en boucle au départ de Douvres avec retour par les falaises. Encadrement par Stéphane et les autres animateurs du RCMF.

Prévoir son pique-nique pour le midi et **ne pas oublier sa carte d'identité valide**. (Chiens interdits)

Retour sur Calais vers 21h30 avec repas possible sur le ferry du soir, prévoir éventuellement de la monnaie anglaise sinon l'euro est accepté avec rendu en livre.

Pour plus d'infos, voir les pages spécifiques sur le site du RCMF Bailleul: <http://rcmf-bailleul.com>

Inscriptions : **20 €** pour les adhérents, **25 €** pour les non-adhérents au RCMF Bailleul

En renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous ainsi que le règlement par chèque ou par virement à l'ordre du **RCMF-Bailleul** à: Xavier WIACEK 3, rue de l'Yser 59350 SAINT-ANDRE LEZ LILLE

IBAN : FR76 1562 9026 8800 0482 5850 135 - BIC : CMCIFR2A

Date limite d'inscription : jeudi 28 mars 2019

Date de réception du bulletin et du règlement dans la limite de 35 personnes

* **Avez vous déjà effectué cette distance ? (Il n'y a pas de voiture balai dans les champs anglais)**

Etes vous suffisamment équipé ? (Pas de basket et prévoir des vêtements imperméables, des chaussures de rechange et un sac plastique pour les vêtements et chaussures sales au retour)

Attention, toute personne se présentant après 6h30 sera refusée à l'enregistrement.



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom : Nationalité :

Nom : Prénom : Nationalité :

Nom : Prénom : Nationalité :

Nom : Prénom : Nationalité :

Adresse :

Téléphone portable : Email :

Je souhaite participer à la sortie en Angleterre organisée par le Randonneur Club des Monts de Flandre – Bailleul qui se déroulera le mercredi 1^{er} mai 2019.

Je déclare, ainsi que pour les participants ci-dessus, être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre, être habitué à la pratique de la randonnée pédestre associative sur une distance de 26 kilomètres et être suffisamment équipé pour cette randonnée.

Ci-joint € par chèque bancaire * ou virement * à l'ordre du R.C.M.F BAILLEUL.
(*Cocher la case correspondante)

Fait à Bailleul, le

Signature